

Où aller se faire vacciner contre la grippe saisonnière pour les Montarvillois

Cette année à cause de la pandémie, il n'y aura pas de vaccination contre la grippe saisonnière dans les CLSC y compris au point de service de Saint-Bruno-de-Montarville. Les cliniques de vaccination sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Est auront lieu dans 4 centres de vaccination. La vaccination débutera le 2 novembre prochain et fonctionnera sur rendez-vous seulement. Les rendez-vous pourront se prendre dès le 13 octobre en visitant le site santemevaccingrippe.com ou encore en composant le 1-833-737-6606.

Considérant la pandémie de la COVID-19, quatre grands espaces permettant de respecter la distanciation physique ont été identifiés pour administrer le vaccin contre la grippe saisonnière. Pour les Montarvillois les centres de vaccinations seront situés à la Place Désormeaux (2877, chemin de Chambly Longueuil), et au Pavillon La Coop (2740, avenue Beauparlant), à St-Hyacinthe

Les personnes ciblées pour la vaccination antigrippale gratuite cette année sont:

- les personnes de 75 ans et plus;
- les personnes de 6 mois et + atteintes de certaines maladies chroniques;
- les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, quel que soit le stade de la grossesse;

- les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- les proches résidant sous le même toit et les aidants naturels des personnes mentionnées ci-haut et des enfants de moins de 6 mois;
- les résidents de tout âge des centres d'hébergement et de soins de longue durée ainsi que des ressources intermédiaires;
- les travailleurs de la santé, surtout ceux qui donnent des soins directs en centre hospitalier ou en CHSLD.

LeMontarvillois.com

Source: communiqué du CISSS Montérégie-est